

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT DE REMISE EN ÉTAT DE L'EMPLACEMENT LORS DU DÉMONTAGE

A renvoyer avant le 24 septembre 2022
à service.technique.expoprotection@rxglobal.com

PARALLELEMENT A CET ENVOI, N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE IMPÉRATIVEMENT VOTRE PROJET DE VOTRE STAND A LA SOCIÉTÉ DECOPLUS w.decoplus@free.fr, pour lequel, après contrôle du respect des règles d'architecture dans leur ensemble, vous recevrez un « bon pour accord » pour le montage du (des) stand(s) cité(s) ci-dessous.

Raison sociale : _____ N° Stand : _____

Responsable : _____

Adresse de facturation : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ Fax : _____

Adresse électronique : _____

L'installation de votre stand sera assurée par :

Nous-même

Un décorateur

Raison sociale : _____

Responsable : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ Mobile : _____ Fax : _____

Adresse électronique : _____

Conformément aux règles d'architecture des stands et à l'article 12 du Règlement Général, je soussigné(e) M. - Mme - Mlle de la société m'engage à restituer l'emplacement du (des) stand(s) dans leur(s) état(s) initial(aux) et exempt(s) de tout détritus (moquette, gravas, adhésifs, agrafes, structures, etc...) et de ne commencer le démontage qu'à partir de la fermeture du salon. J'ai bien noté que le non-respect de ce Règlement entraînera une facturation supplémentaire.

Nota : Sans retour de ce formulaire de votre part avant le 24 septembre 2022, votre engagement à respecter l'entière réglementation du salon sera ferme et définitif.

Date :

Nom :

Signature :

Cachet de la société :